



Tél : 05 61 89 08 41

Le 9 décembre 2019

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 DECEMBRE 2019

Étaient présents : Jacques ALBENQUE, Lionel CLAVERIE, Louis DUCOS, Frank FEUILLERAT, Jean-François GRAND, Jean-Yves GUCHEREAU, René LOUGARRE, Véronique MARROU-BLANDIN, Bernard QUELIN, Marc TONELLI, Emmanuel WALLISER.

Absente représentée : Martine BERNADAS.

Absente : Marie-Thérèse BAMARD.

Secrétaire de séance : Jean-Yves GUCHEREAU.

Compte rendu du 4 novembre 2019 approuvé à l'unanimité.

ACHAT D'UNE BENNE

Le conseil examine les devis proposés.

La proposition de APYAGRI est retenue pour un montant de 4 800 € HT.

Une décision modificative est nécessaire pour assurer le financement de cet achat

Voté à l'unanimité.

REPAS DES AINES

Le menu est choisi parmi plusieurs propositions, une animation est également retenue.

FACTURATION PERSONNEL AU BUDGET ANNEXE

Le travail administratif et technique de nos employés communaux au profit du bâtiment chemin de Perbost est évalué pour l'année 2019 à la somme de 10 878,72 € qui sera versée au budget communal.

Voté à l'unanimité.

EXONERATION TAXE FONCIERE

Il est nécessaire d'annuler la délibération prise le 4 novembre concernant une exonération de la taxe foncière suite à un problème de formulation.

Voté à l'unanimité.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le maintien de cette exonération.

Pour : 9 Abstentions : 3 (E. WALLISER, J-Y GUCHEREAU et M. BERNADAS)

QUESTIONS DIVERSES

- **APE : une délibération du conseil doit permettre à l'APE de verser une somme de 10 000 € à la coopérative scolaire. Voté à l'unanimité.**
- **Bâtiment de la Poste : les actes ont été signés pour finaliser l'acquisition du bâtiment. Il faudra établir des devis en vue de rénover l'intérieur de celui-ci.**
- **Ecole : un départ de 16 élèves est attendu vers les collèges à la fin de l'année scolaire. Il se peut que l'effectif global de l'école pose un problème à la rentrée**
- **Rond Point de Perbost : un plan d'aménagement a été proposé au Conseil Départemental. L'entretien sera fait par les employés communaux.**
- **Croisement de la Pouche : un aménagement central est à l'étude pour ralentir la circulation à cet endroit, les vitesses constatées étant trop élevées.**
- **Achat d'un échafaudage : celui-ci est envisagé et destiné au personnel communal.**
- **Bilan des circuits de randonnée dans le périmètre communal et des particularités locales.**
- **Communauté de Communes Coeur et Coteaux du Comminges : PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Les PLU communaux approuvés sur le territoire seront redéfinis sous la forme d'un projet global d'aménagement. Une réflexion collective permettra une meilleure articulation entre les politiques d'habitat, d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Quatre PLUI infra-communautaire seront établis sur quatre territoires. Un calendrier est proposé jusqu'en 2021 pour la mise en place de ce projet.**

La séance levée à 21 heures 50.

